

COMMUNE DE FOURNEVILLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Mars 2016

L'an deux mille quinze, le 25 Mars à 20 H 30, le Conseil Municipal de FOURNEVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean-Marie DELAMARE, Maire.

Etaient présents : Jacques GILLES, Véronique CAPARD, Jean Luc FOSSEY Adjoint
Mesdames CROS, BORDIER, FOUGERES, SEITE
Monsieur HENRY, Conseillers municipaux.

Absents :

Messieurs HOYER et ROUSSEAU,

En présence de Monsieur Guillaume CAPARD, nouveau Trésorier

Madame Véronique CAPARD est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu précédent :

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Maire présente les feuillets remis à chacun des membres du Conseil qui reprend le budget et le Compte Administratif 2015 dans le détail.

Il précise que ces chiffres correspondent au Compte de Gestion tenu par Monsieur le Trésorier.

Après échange de vue sur ces chiffres, les membres du Conseil s'estimant suffisamment éclairés, le Maire se retire et la séance est alors placée sous la présidence de Monsieur Jacques GILLES, 1^{er} Adjoint.

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont alors approuvés à l'unanimité comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Compte Administratif 2015	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Total des produits	354 949,73	287 738,60	
Total des charges	353 575,79	231 793,35	
Résultat de l'année	1 373,94	55 945,25	57 319,19
Affectation résultats antérieurs	41 251,94	0,00	41 251,94
Solde au 31 Décembre 2015	42 625,88	55 945,25	98 571,13

BUDGET Annexe : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le total des dépenses s'élève à 2.149,08 Euros et celui des recettes à 7.730,05 Euros après reprise de l'excédent fin 2014 qui s'élevait à 4.166,55 Euros.

L'excédent cumulé qui sera reversé au budget général compte tenu de la suppression de ce budget annexe est donc de 5.080,97 Euros

Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité

BUDGET Annexe : PARC DES BUTTEREAUX

Le total des dépenses s'élève à 70.064.03 Euros et celui des recettes à 0 Euros.

Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité.

La séance est de nouveau placée sous la présidence du Maire qui remercie les conseillers municipaux pour leur confiance.

BUDGET PRIMITIF 2016

BUDGET PRINCIPAL

Le Maire présente le projet de budget remis à chaque conseiller basé sur des taux d'imposition maintenus au même niveau que l'an dernier ; les opérations d'investissement suivantes sont retenues :

- solde de l'opération restauration de l'église et du lavoir
- restauration du tableau de l'église
- Mobilier pour l'école (5.000 Euros)
- Matériel pour voirie : démarche zéro phyto (2.000 Euros)
- Agenda d'accessibilité (12.000 Euros)
- Réfection du chemin des Hunières (65.000 Euros)

Le Conseil vote ce budget qui s'établit comme suit :

Budget 2016	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Total des produits	303 805,98	132 282,56	
Total des charges	351 512,83	188 227,81	
Résultat de l'année	-47 706,85	-55 945,25	-103 652,10
Affectation résultats antérieurs	47 706,85	55 945,25	103 652,10
Solde au 31 Décembre 2016	0,00	0,00	0,00

- **Fixation des taux d'imposition 2016**

Monsieur le Maire rappelle les taux actuellement en vigueur en remettant un tableau montrant l'évolution des contributions directes.

Après échanges de vues la fiscalité locale est maintenue au même niveau.

BUDGET ANNEXE PARC DES BUTTEREAUX

Monsieur le maire expose la situation du dossier de permis d'aménager et les avis des différentes personnes consultées (ERDF, ARD, SDIS...) ainsi que la décision de Mr le Préfet d'entreprendre des recherches archéologiques.

Il propose de demander une participation de 80% au titre de la Dotations de Soutien à l'Investissement Local sur une base de 624.000 Euros comprenant l'aménagement d'un espace de jeux et un espace pour la vente de produits locaux.

Après échanges de vues, cette proposition est acceptée et le budget est approuvé à l'unanimité comme suit :

Chemin des Hunières : demande de subvention DETR

Le chemin des Hunières est en mauvais état et nécessite donc de grosses réparations.

Mr GILLES adjoint présente le détail des travaux prévus dont le coût est estimé à 65.000 Euros H.T.

Ce programme est approuvé à l'unanimité et le Conseil charge Monsieur le Maire de présenter un dossier de demande de financement auprès de la DETR au taux de 25% le solde étant financé sur le reliquat d'emprunt contracté l'an dernier.

Ouverture d'une ligne de trésorerie pour financer les travaux du Parc des Buttereaux

Monsieur le Maire et Monsieur le Trésorier expliquent la nécessité de préfinancer les travaux en attendant les ventes des parcelles. Deux solutions s'offrent à la Commune soit demander un prêt soit une ligne de trésorerie plus souple dans son fonctionnement car il est possible de rembourser immédiatement après chaque vente.

Le Conseil porte son choix sur cette deuxième solution et charge Monsieur le Maire de souscrire une avance de 100.000 Euros aux meilleures conditions du marché.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 23 Heures 45 minutes

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Véronique CAPARD

LE MAIRE
Jean Marie DELAMARE

NOMS DES PRESENTS	SIGNATURES	POUVOIRS
DELAMARE Jean-Marie		
GILLES Jacques		
CAPARD Véronique		
FOSSEY Jean-Luc		
BORDIER Marie-Hélène		

CROS-GIMBERT Florence		
FOUGERES Lucie		
HENRY Eric		
HOYER Jean-Pierre		
SEÏTE Brigitte		A Florence CROS
ROUSSEAU Gérard		A Jacques GILLES